

FCP de droit français

RICHELIEU FAMILY

RAPPORT ANNUEL

au 31 octobre 2024

Société de Gestion : RICHELIEU GESTION

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux Comptes : KPMG Audit

RICHELIEU GESTION - 1-3-5 Rue Paul Cézanne - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	12
5. Certification du Commissaire aux Comptes	15
6. Comptes de l'exercice	19
7. Annexe(s)	73
Caractéristiques de l'OPC (suite)	74
Information SFDR	77



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Richelieu Family R
Code ISIN : FR0011689330
Nom de l'initiateur : Richelieu Gestion
Site Web : <https://richelieugestion.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16/09/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

Durée : Le produit a été créé le 27 février 2014 pour une durée de 99 ans.

Objectif : L'objectif du produit est de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée, à travers une gestion discrétionnaire et active d'un portefeuille d'actions de sociétés à l'actionnariat familial au sein d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) européennes. Les actions sont sélectionnées en fonction notamment d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La classification du produit est "actions de pays de l'Union européenne".

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif de l'ensemble des sociétés cotées en zone euro dont la capitalisation boursière se situe entre les percentiles 85 et 99 des sociétés ayant les plus faibles capitalisations. Les données concernant l'indice Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR sont notamment disponibles sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

La stratégie de ce produit repose sur une gestion active et opportuniste visant à sélectionner des actions d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) de tous types de secteurs, majoritairement l'actionnariat familial, ayant leur siège social dans tout pays européen sur la base d'une étude approfondie de ces sociétés, de leurs critères extra-financiers ESG, à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité... ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social... ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption.... Cette étude se fonde également sur leur stratégie, leur valorisation, leurs modèles économiques, leur environnement concurrentiel, leur structure financière (solidité bilancielle) et leurs perspectives de rentabilité. L'analyse financière permet également d'apprécier la capacité de résistance et la capacité d'innovation des sociétés. L'analyse extra-financière ESG est menée selon une approche Best in Universe et porte sur 90% minimum de l'actif net, hors liquidités tout en excluant au minimum 20% des émetteurs les moins bien notés de l'univers d'investissement initial.

Le produit sera exposé à hauteur de 65% minimum de sa poche actions en sociétés européennes dont la capitalisation boursière est inférieure à 5 Milliards d'euros. Le produit pourra investir jusqu'à 15% de son actif net dans des actions de sociétés cotées sur le marché Euronext Growth et jusqu'à 10% de son actif net sur des capitalisations inférieures à 100 millions d'euros. Le produit privilégiant les sociétés familiales, il investira au minimum 65% de sa poche actions en titres de sociétés dont les fondateurs, leurs descendants ou le management (Président et Directeur général – Chairman et CEO) détiennent plus de 10% du capital et disposent au minimum d'un siège au sein des organes de gouvernance (conseils d'administration, directoires, etc...). L'exposition au risque de change pourra atteindre 20% de l'actif net dont 10% maximum pour des devises autres que celles de l'Union européenne.

Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs

Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieugestion.com ou sur le site internet www.richelieugestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieugestion.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée de 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	2 726 EUR	2 742 EUR
	Rendement annuel moyen	-72,74 %	-22,80 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 125 EUR	8 478 EUR
	Rendement annuel moyen	-28,75 %	-3,25 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 697 EUR	13 606 EUR
	Rendement annuel moyen	6,97 %	6,35 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	16 745 EUR	19 324 EUR
	Rendement annuel moyen	67,45 %	14,08 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/08/21 - 30/08/24].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/11/18 - 30/11/23].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/04/16 - 30/04/21].

Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	324 EUR	354 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,24 %	3,45 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,80 % avant déduction des coûts et de 6,35 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,80 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	180 EUR
Coûts de transaction	1,44 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	144 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieugestion.com, site web : <https://richelieugestion.com/>.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieugestion.com/finance-durable/>

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : <https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-family-r-fr0011689330/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France et au Luxembourg. Ce produit, non enregistré auprès de la FINMA, peut être commercialisé en Suisse uniquement auprès d'investisseurs professionnels.

A l'attention des investisseurs suisses : le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le prospectus et la feuille d'information de base (ou document jugé équivalent), l'annexe précontractuelle SFDR, le règlement ainsi que les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du représentant.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

03/04/2024 :

Création d'une part I2 et fermeture de souscription de la part I pour les nouveaux investisseurs uniquement à compter **du 21/05/2024**.

17/06/2024 :

Fusion par absorption de Richelieu Cityzen par Richelieu Family

16/09/2024 :

- Modification de la part I2 (FR001400NRP4) qui n'a pas de souscripteur, renommée part « A ». Cette part est plus particulièrement réservée aux assureurs et bénéficie de FDG réduits afin de répondre aux exigences de Money for Value.

- Ajout d'un paragraphe sur les rétrocessions des FDG

- Mise à jour l'information relative à l'administrateur d'indice.

Richelieu Family est toujours commercialisé au Luxembourg et reste limité aux investisseurs qualifiés pour la Suisse.

3. RAPPORT DE GESTION

Point marché et performances

La période du 31 octobre 2022 au 31 octobre 2023 a été marquée par plusieurs phases de marché, une phase solidement haussière jusqu'en mai 2024. Ce rebond trouve son origine dans l'espoir de baisses des taux des banques centrales dans un contexte de fort ralentissement de l'inflation mais également de dégradation des données macroéconomiques, notamment en Europe. Dès mai 2024, les indices boursiers ont poursuivi une pente baissière, avec un pic de volatilité au cours de l'été, impactés par plusieurs éléments qui ont pesé sur les marchés actions européens : crise politique française, craintes de récession aux Etats-Unis, prise de profit dans la technologie (craintes sur la demande), carry-trade sur le yen, poursuite du ralentissement chinois....

Dans ce contexte, les titres dits « value » ont surperformé ceux dits « de croissance » : en atteste la performance des indices MSCI Europe Value et Growth, progressant respectivement de 21,3% et 18,49%, soit une sous-performance de plus de 281pb du style « croissance », après une sous-performance de plus de 400pb l'année glissante précédente.

De plus, face à la hausse prolongée des taux longs sur la période (avant une inflexion en fin de période), les petites capitalisations en zone euro ont sous-performé les grandes. Ainsi, l'indice Bloomberg Eurozone DM Large & Mid Cap a progressé de 20,06% sur la période quand l'indice Bloomberg Eurozone DM Small Cap gagne 18,81%.

Sur la période, le fonds **Richelieu Family** a sous-performé son indicateur de référence principalement au cours du dernier trimestre (cf graphique ci-dessous) compte tenu à la fois de biais sectoriels face à l'indice (sous-pondération en bancaires, surpondération en industrielles et technologie) et de biais de gestion (biais « croissance » pour le fonds face à un indice plus « value »).



	Performances du 31/10/23 au 31/10/24
Richelieu Family Part F	9,80%
Richelieu Family Part R	9,14%
Richelieu Family Part I	10,13%
Bloomberg Eurozone DM Small Cap NR	18,81%

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Point sur la gestion d'octobre 2023 à octobre 2024

Nous avons renforcé, en novembre, nos positions dans les énergies renouvelables (Solaria, Erg) et dans l'immobilier début novembre, encouragés par les chiffres de l'inflation. Parallèlement, nous avons pris quelques profits dans les parapétrolières (Galp Energia, Schoeller-Bleckmann) et dans des titres ayant surperformé depuis le début de l'année (Hochtief, Elis, Do & Co). Enfin, ont été soldées des positions dans des grandes capitalisations qui manquaient, selon nous, de catalyseurs à court terme (Heineken, Beiersdorf ou encore Universal Music Group).

En décembre, nous avons allégé notre exposition au secteur bancaire (soldant notamment la banque portugaise BCP) et sorti des titres qui ne nous semblent pas avoir le meilleur positionnement pour 2024, notamment Beneteau. Le groupe ne devrait pas délivrer de croissance en 2024, nous avons procédé à un arbitrage au profit d'Italian Sea Group après notre rencontre avec son management. Ce fabricant italien de yacht bénéficie d'une meilleure visibilité à court moyen terme (croissance à deux chiffres attendue en 2024) et d'une meilleure rentabilité grâce notamment à un positionnement très haut de gamme, que nous jugeons également plus résistant à travers le cycle.

Début 2024, un certain nombre de positions ont été soldées comme Plastic Omnium, qui ne devrait délivrer qu'une faible croissance en 2024 et dont le management tient encore un discours prudent sur la dynamique de ses marchés, Kion, à l'endettement encore élevé et dans un contexte de manque de visibilité sur la croissance court terme ou encore Elis dont le cours a dépassé ses niveaux pre-covid. Parallèlement, nous avons, notamment, initié une position dans le groupe allemand Eckert & Ziegler, dont nous avons rencontré le nouveau management. Nous apprécions l'accélération de la croissance des activités médicales, segment de niche solidement rentable avec de solides barrières à l'entrée et un spin-off attendu en 2024 des activités de développement clinique.

En février, nous avons, notamment, soldé nos positions en Thyssenkrupp (dont nous déplorons le manque de visibilité sur l'évolution du groupe) et Encavis (pénalisé par des prix de l'électricité en forte baisse). Parallèlement, nous avons initié un certain nombre de positions dans des titres exposés à des secteurs qui devraient renouer, en 2024, avec la croissance comme celui du cognac pour Remy Cointreau ou continuer sur une solide dynamique de croissance comme le spécialiste suisse des implants dentaires Straumann Holding, détenu par la famille éponyme. Enfin, nous investissons dans le groupe italien Danieli, dont l'actuelle valorisation reflète mal la dynamique de croissance structurelle issue de la transition en cours vers l'acier vert dont Danieli est l'un des acteurs clé avec sa division Plant making, ni sa forte trésorerie (représentant plus de 60% de sa capitalisation boursière) qui lui permettra, notamment, d'accroître ses capacités de production d'aciers spéciaux.

En mars nous avons, notamment, soldé notre position en Eurogroup Laminations compte tenu du manque de visibilité à court terme et avons pris quelques profits dans le groupe suédois Saab qui surperforme fortement depuis le début de l'année (>+50%) dans un contexte de nombreux gains de contrats. Certaines baisses de marché ont été mises à profit pour renforcer nos convictions comme ID Logistics ou Almirall alors que nous avons également allégé Ferrovial et Brunello Cucinelli dont la valorisation devient exigeante. Parallèlement, nous avons initié une position en DEME, titre que nous avons cédé début 2023, qui offre désormais une solide visibilité grâce à son carnet de commandes et a fait état d'une solide exécution lors de sa dernière publication. Enfin, Pluxee, spin-off de Sodexo, fait son entrée en portefeuille : ce numéro deux mondial des avantages clients offre un potentiel intéressant d'amélioration de ses marges, toujours derrière celles d'Edenred, une valorisation attractive compte tenu de la forte croissance du secteur dont il va bénéficier.

Parmi les ventes du mois d'avril, nous avons soldé notre position en Intercos compte tenu de nos craintes d'une publication du premier trimestre faible (impact inconnu de la cyberattaque sur le chiffre d'affaires et marges sous pression à cause du mix produits toujours défavorable). Nous avons également pris quelques profits dans le groupe de luxe italien Brunello Cucinelli, dont la valorisation devient plus exigeante, et dans le groupe de défense suédois Saab qui a très bien performé depuis le début de l'année. Parallèlement, nous avons initié, en début de mois, une position en JC Decaux qui connaît une bonne dynamique de début d'année et une amélioration de son environnement concurrentiel en Europe. Ce groupe familial devrait bénéficier de la normalisation du marché chinois attendue en 2024 et pourrait continuer d'engranger de nouveaux contrats via les nombreux appels d'offre à venir.

En mai, nous avons soldé notre position en Stemmer Imaging compte tenu du manque de visibilité court terme sur la reprise du marché et craignant un premier semestre plus faible qu'attendu. Nous estimions également la liquidité sur le titre trop faible. Parallèlement, une position a été initiée, entre autres, dans le groupe finlandais Wartsila dont nous apprécions la solide visibilité (carnet de commandes) dans un contexte de dynamique sectorielle qui se poursuit ; le groupe bénéficiera également de l'accélération de la décarbonisation du secteur maritime. Nous avons également renforcé un certain nombre de nos plus fortes convictions, notamment Amplifon, Danieli & co ou encore ID Logistics.

Nous avons, en juin, allégé notre exposition au marché français (> 25% de l'encours début juin) qui va subir une volatilité accrue au moins jusqu'aux résultats du deuxième tour des législatives. Ainsi, ont été soldées les positions en Trigano (en amont de sa publication), Pluxee et Remy Cointreau. Unibail-Rodamco-Westfield, notre seule exposition à un groupe immobilier français, a été allégé et nous avons pris des profits en Guerbet qui avait très bien performé depuis le début de l'année (> +80%). Parallèlement, ont été renforcés des titres européens au profil défensif ou offrant une solide visibilité sur leurs marchés. Enfin, de nouvelles positions ont été initiées, notamment dans le groupe espagnol Grenergy Renewables (spécialiste espagnol des projets photovoltaïques qui construit le plus grand système de stockage d'énergie d'Amérique Latine dans le désert chilien) ou encore dans le groupe allemand Ionos qui devrait, notamment, bénéficier de la montée en puissance de ses activités cloud. Au cours de l'été, nous avons initié la valeur AAK dont la valorisation nous semble attractive (importante décote par rapport à ses pairs dans les ingrédients) compte tenu de sa croissance plus rapide et de son bon pricing power. EssilorLuxottica a également été renforcé, nous sommes relativement confiants dans les perspectives compte tenu des nouveaux produits et domaines d'intervention. Le groupe Lisi a également été renforcé, il devrait bénéficier d'une reprise cyclique avec le rebond des volumes dans l'aéronautique. Nous apprécions son fort levier opérationnel, couplé à de moindres pressions inflationnistes, qui devrait permettre l'accélération de la rentabilité. Du côté des ventes, nous avons réduit ASM International, souhaitant alléger l'exposition aux semi-conducteurs face aux craintes sectorielles (ralentissement chinois, sur-évaluation de l'opportunité de l'Intelligence Artificielle...). Dans la même logique, Aixtron a été soldé, compte tenu de craintes sectorielles (ralentissement chinois, sur-évaluation de l'opportunité de l'Intelligence Artificielle...) et d'une faible visibilité à court terme sur son marché final clé, le carbure de silicium. Ferroviol également a été cédé compte tenu des incertitudes sur le montant des pénalités qui pourraient être perçues sur l'actif canadien pour 2025 et jurisprudence ACS au Texas.

En septembre, nous avons acheté Zalando dont la situation des stocks est normalisée, l'on peut s'attendre à un retour à la croissance au deuxième semestre et nous apprécions la belle opportunité du déploiement de l'offre B2B. Nous avons initié une position en Covestro dont la demande qui devrait repartir, a un très bon positionnement relatif sur la courbe de coûts et a vu la due diligence d'ADNOC terminée ce qui devrait déboucher sur une offre de rachat. Wienerberger a été également acheté, les attentes ont été, selon nous, suffisamment ajustées à la baisse pour refléter le point bas 2024 pour le résidentiel qui devrait se reprendre graduellement aux Etats-Unis et en Europe (rebond des volumes aidé par le nouveau cycle des taux...). Parallèlement, nous avons allégé EssilorLuxottica dont la valorisation offre moins de potentiel, pris des bénéfices en Financière de Tubize suite au beau parcours boursier (>+90% de performance depuis un an), tout comme en Wartsila (>+90% de performance depuis un an).

Enfin, en octobre, nous avons initié une position en DeLonghi qui se traite avec une forte décote par rapport à sa valorisation historique non justifiée, selon nous, compte tenu de la bonne dynamique actuelle (segments Café et Nutrition) et du potentiel d'amélioration des marges à moyen terme, notamment grâce à un bon mix-produits. Le groupe GTT a également rejoint le portefeuille, nous apprécions son très solide carnet de commandes qui offre une excellente visibilité et bénéficie d'un potentiel prometteur de nouveaux marchés (GNL Carburant) et de la montée en puissance attendue à moyen terme du marché du renouvellement. Enfin, une position en Sacyr a été initiée, il connaît une bonne dynamique de contrats gagnés post augmentation de capital, il devrait avoir des cessions d'actifs matures à venir (Colombie et Chili) et une monétisation de ses concessions autoroutières avec l'entrée d'un partenaire. Les ventes ont notamment concerné Covestro dont l'OPA d'ADNOC limite désormais le potentiel boursier du titre, JCDecaux dans un contexte économique qui sera moins porteur au quatrième trimestre et un marché chinois qui peine à repartir et Biomerieux suite au rebond du titre depuis fin juin.

Tout au long de l'année, les **liquidités** ont été augmentées ou réduites au gré des circonstances de marché et elles ont pu être quasiment nulles comme supérieures à 9%.

Les contributeurs du 31/10/23 au 31/10/24

D'un point de vue sectoriel, la surpondération au secteur de la **santé** avec un bon stock picking a contribué positivement à la performance relative du fonds, notamment grâce à Financière de Tubize (la holding familiale du groupe UCB), Vimian, Guerbet ou encore Almirall. Saluons également la sélection de valeurs de **consommation discrétionnaire** où nous trouvons certains bons contributeurs de l'année tels D'Iteren, MIPS, Technogym ou encore Ferrari en portefeuille jusqu'à fin 2023. Le secteur de **l'énergie** a également permis de délivrer de belles performances, notamment via Tecnicas Reunidas, SBM Offshore et Galp. L'exposition au secteur de la Défense, via le groupe suédois Saab, a contribué positivement au fonds dans un contexte de poursuite de la guerre en Ukraine et à Gaza.

A l'inverse, le fonds a pâti de sa sous-pondération en **financières** : le secteur a, malgré le début de l'inflexion de la courbe de taux, très bien performé. Le fonds Family a ainsi bénéficié de la hausse de ses titres bancaires BPER Banca, Bankinter ou Banco de Sabadell mais l'absence d'Unipol, de Bawag, de Banca Monte dei Paschi ou encore de BCP a pénalisé la performance. L'indice Bloomberg Eurozone Small Cap a près de 18% de financières quand le secteur représente moins de 9% du fonds Family et ce de façon assez structurelle puisque les biais entreprises familiales et 'croissance' du fonds sont peu alignés avec le secteur des financières. Parallèlement, la surpondération au secteur **Technologique**, avec notamment Soitec et Aixtron, a pesé sur la performance du fonds.

D'un point de vue 'stock picking', le fonds a bénéficié du rebond de certaines de ses fortes convictions comme ID Logistics, Do & Co, Ferrovial, Flatex ou encore Montana Aerospace mais a été pénalisé par la chute d'Eramet, de Danieli, de Schoeller-Bleckmann ou encore de Straumann Holding.

Enfin, en relatif par rapport à son indicateur de référence, l'absence dans le fonds de titres qui ont très fortement surperformé sur la période (Wartsila, Euronext, Leonardo, Accor ou encore Alstom) a pesé sur la performance relative.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMPLIFON	6 719 580,50	5 025 163,90
ASM INTERNATIONAL NV	5 046 233,49	4 014 100,52
STRAUMANN HOLDING	4 897 425,53	2 543 320,69
ID LOGISTICS GROUP	3 670 617,89	3 405 091,85
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	3 438 573,13	2 840 296,68
IPSOS	2 614 146,10	3 504 324,12
ESSILORLUXOTTICA	2 853 952,46	2 910 587,50
JCDECAUX SE	3 836 288,46	1 852 908,87
FINANCIERE DE TUBIZE	2 297 696,37	3 379 994,52
DANIELI & C.ORD.	3 645 292,64	1 877 412,07

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés
NEANT	NEANT

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUE DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES FOURNISSANT LE SERVICE D'EXECUTION D'ORDRE ET FOURNISSANT LE SERVICE D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT

Richelieu Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM.

De plus, Richelieu Gestion a recours à des services de recherche externes afin de l'aider dans l'identification des meilleures opportunités d'investissement pour sa gestion.

Les politiques de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com.

Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF.

INFORMATIONS SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Richelieu Gestion n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de Gouvernance dans ses choix d'investissement.

Toutefois, la société de gestion est attentive à ces sujets lors de ses analyses lorsque l'information est disponible et pertinente.

La société de gestion participe notamment au contrôle de la gouvernance des sociétés sélectionnées par l'étude des résolutions présentées aux assemblées. À ce titre, elle met à disposition sa politique et établit annuellement un rapport sur l'exercice de ses droits de vote qui sont disponibles sur son site internet.

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 100%.

POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération de Richelieu Gestion est conforme à la Directive 2014/91/EU du 23 juillet 2014, dite « OPCVM 5 » portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Elle est consultable sur notre site internet www.richelieugestion.com

Montants des rémunérations versées en 2023 :

- Rémunération fixe brute 2023 pour l'ensemble des collaborateurs de la SGP : 2 319 299 €
 - o Dont 1 725 381 € pour les preneurs de risques significatifs (MRT)
- Bonus brut versé en 2024 au titre de 2023 : 223 000 €
 - o Dont 199 000 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT). L'intégralité du bonus a été versé, il n'y a pas de partie différée (application du principe de proportionnalité).

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement RICHELIEU FAMILY

1-3-5, rue Paul Cézanne - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif RICHELIEU FAMILY constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} novembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Pascal Lagand
KPMG le 13/02/2025 15:48:25

Pascal Lagand
Associé

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/10/2024 en EUR	31/10/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	107 032 519,23
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	107 032 519,23
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	107 032 519,23
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 512 780,34
Comptes financiers	10 935 235,90
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	13 448 016,24
Total de l'actif I+II	120 480 535,47

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/10/2024 en EUR	31/10/2024
Capitaux propres :	
Capital	108 695 639,88
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	10 118 647,24
Capitaux propres I	118 814 287,12
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	118 814 287,12
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 666 248,35
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	1 666 248,35
Total Passifs : I+II+III+IV	120 480 535,47

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/10/2024 en EUR	31/10/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	2 192 809,87
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	194 834,92
Sous-total produits sur opérations financières	2 387 644,79
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
Sous-total charges sur opérations financières	
Total revenus financiers nets (A)	2 387 644,79
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 496 660,74
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 496 660,74
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	890 984,05
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	183 554,66
Sous-total revenus nets I = (C+D)	1 074 538,71
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-32 689,94
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 520 912,26
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-1 553 602,20
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	890 686,72
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-662 915,48

Compte de résultat au 31/10/2024 en EUR	31/10/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 625 129,36
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-382,42
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 624 746,94
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	8 082 277,07
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	9 707 024,01
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	10 118 647,24

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif du FCP est de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap NR (dividendes réinvestis) sur la durée de placement recommandée, à travers une gestion discrétionnaire et active d'un portefeuille d'actions de sociétés à l'actionnariat familial au sein d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) européennes. Les actions sont sélectionnées en fonction notamment d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	31/10/2022	31/10/2023	31/10/2024
Actif net Global en EUR	58 464 018,01	137 184 236,25	81 475 130,36	61 125 651,52	118 814 287,12
Part RICHELIEU FAMILY F en EUR					
Actif net	26 093 228,40	41 514 511,77	24 884 582,30	17 583 957,03	18 137 091,31
Nombre de titres	136 511,451	191 142,819	152 110,452	108 488,890	101 913,282
Valeur liquidative unitaire	191,14	217,19	163,59	162,08	177,96
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	15,83	22,79	-31,53	0,83	-0,99
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,83	-0,08	1,50	2,18	2,45
Part RICHELIEU FAMILY I en EUR					
Actif net	10 831 391,24	17 232 077,18	9 588 811,35	8 873 983,61	7 798 284,67
Nombre de titres	67,500	94,235	69,435	64,665	51,599
Valeur liquidative unitaire	160 465,05	182 862,81	138 097,66	137 230,08	151 132,47
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	13 277,83	19 148,22	-26 597,98	703,24	-849,87
Capitalisation unitaire sur revenu	-301,39	447,52	1 670,09	2 300,97	2 555,80
Part RICHELIEU FAMILY R en EUR					
Actif net	18 184 706,56	78 437 647,30	47 001 736,71	34 667 710,88	92 878 911,14
Nombre de titres	96 861,607	369 923,313	295 792,422	221 535,963	543 796,824
Valeur liquidative unitaire	187,73	212,03	158,90	156,48	170,79
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	15,58	22,34	-30,69	0,80	-0,95
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,74	-1,34	0,55	1,08	1,27
Part RICHELIEU FAMILY SMALL CAP RIF en EUR					
Actif net	3 354 691,81				
Nombre de titres	26,000				
Valeur liquidative unitaire	129 026,60				
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	10 660,52				
Capitalisation unitaire sur revenu	232,68				

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux maximum (TTC)
1	Frais de gestion financière de la société de gestion et frais administratifs externes à cette dernière	Actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPC gérés par Richelieu Gestion (hors OPC de taux dans le cadre de la gestion de la trésorerie) ou par une entité de son groupe d'appartenance	Part R : 1,80% Part I : 0,9% Part F : 1,20%
2	Frais indirects (commissions de souscription/rachat et frais de gestion liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	Non significatif
3	Commissions de mouvement perçues par : - la société de gestion - le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,35 % OST et OPCVM : 0 € Néant
4	Commission de surperformance	Actif net	Parts R, I et F : 15% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des quatre blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion du FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel du FCP.

Fonctionnement de la commission de surperformance

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif net comptable de la part à l'évolution d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la part (l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap NR, dividendes nets réinvestis) et retraité des montants de souscriptions et de rachats de la part (« l'Actif de Référence »).

Cette comparaison s'effectue sur une période de cristallisation d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois d'octobre (la « Date d'Observation »). Cette période de cristallisation correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion. Cependant, toute sous-performance d'une part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible.

La première période de cristallisation de chaque part s'étend entre le 1^{er} novembre 2020 (ou la date de création de la part si cette date est postérieure) et la prochaine Date d'Observation et ne peut être inférieure à 12 mois consécutifs.

A chaque date de valorisation du FCP, l'actif net comptable de la part (avant provision de la commission de surperformance sur le nombre de parts encore en circulation) est comparé à l'Actif de Référence.

Si l'actif net comptable de la part est supérieur à l'Actif de Référence, (avant prélèvement de la commission de surperformance) depuis le début de la période de référence, on constate une surperformance et la provision de commission de surperformance est ajustée à 15% du montant de la surperformance par dotation de provision.

En cas de sous performance, la provision de frais de gestion variables est ajustée par le biais de reprises de provision dans la limite des dotations constituées.

A chaque Date d'Observation :

- si l'actif net comptable de la part est supérieur à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance), la provision de frais de gestion variables est acquise et prélevée ; une nouvelle période de référence démarre ;

- si l'actif net comptable de la part est inférieur à l'Actif de Référence, aucune provision de frais de gestion variables n'est acquise ni prélevée et la sous-performance constatée devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne à nouveau exigible.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Les commissions de surperformance étant calculées en fonction de la performance de chaque part par rapport à l'indicateur de référence, les porteurs de parts de l'OPCVM sont invités à consulter les performances passées de chaque catégorie de parts par rapport à l'indicateur de référence, présentées sur le site internet de la société de gestion : www.richelieugestion.com.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part RICHELIEU FAMILY F	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU FAMILY I	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU FAMILY R	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/10/2024
Capitaux propres début d'exercice	61 125 651,52
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	84 707 993,33
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-27 981 479,49
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	890 984,05
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-1 553 602,20
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 624 746,94
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments (*)	-7,03 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	118 814 287,12

(*) 31.10.2024 : Résultat de fusion

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part RICHELIEU FAMILY F		
Parts souscrites durant l'exercice	25 750,016	4 894 500,17
Parts rachetées durant l'exercice	-32 325,624	-5 991 492,81
Solde net des souscriptions/rachats	-6 575,608	-1 096 992,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	101 913,282	
Part RICHELIEU FAMILY I		
Parts souscrites durant l'exercice	34,645	5 662 078,63
Parts rachetées durant l'exercice	-47,711	-7 590 331,41
Solde net des souscriptions/rachats	-13,066	-1 928 252,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	51,599	
Part RICHELIEU FAMILY R		
Parts souscrites durant l'exercice	401 862,416	74 151 414,53
Parts rachetées durant l'exercice	-79 601,555	-14 399 655,27
Solde net des souscriptions/rachats	322 260,861	59 751 759,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	543 796,824	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part RICHELIEU FAMILY F Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU FAMILY I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU FAMILY R Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
RICHELIEU FAMILY F FR0013281839	Capitalisation	Capitalisation	EUR	18 137 091,31	101 913,282	177,96
RICHELIEU FAMILY I FR0013179348	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 798 284,67	51,599	151 132,47
RICHELIEU FAMILY R FR0011689330	Capitalisation	Capitalisation	EUR	92 878 911,14	543 796,824	170,79

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ITALIE +/-	FRANCE +/-	ESPAGNE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	107 032,52	20 735,93	19 871,31	19 342,66	11 995,94	7 021,25
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	107 032,52					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	10 935,24				10 935,24
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					10 935,24

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	10 935,24						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	10 935,24						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	SEK	CHF	NOK	GBP	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	4 082,46	3 404,10	1 686,49	1 606,66	1 505,43
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances			25,55	14,51	
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	4 082,46	3 404,10	1 712,04	1 621,17	1 505,43

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/10/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	1 960 568,65
	Souscriptions à recevoir	2 589,90
	Coupons et dividendes en espèces	549 621,79
Total des créances		2 512 780,34
Dettes		
	Achats à règlement différé	1 415 895,73
	Rachats à payer	75 969,71
	Frais de gestion fixe	174 382,91
Total des dettes		1 666 248,35
Total des créances et des dettes		846 531,99

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/10/2024
Part RICHELIEU FAMILY F	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	236 846,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part RICHELIEU FAMILY I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	92 199,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part RICHELIEU FAMILY R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 167 614,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/10/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/10/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	1 074 538,71
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	1 074 538,71
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 074 538,71

Part RICHELIEU FAMILY F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/10/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	249 752,80
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	249 752,80
Sommes distribuables au titre du revenu net	249 752,80
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	249 752,80
Total	249 752,80
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part RICHELIEU FAMILY I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/10/2024
Revenus nets	131 877,17
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	131 877,17
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	131 877,17
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	131 877,17
Total	131 877,17
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part RICHELIEU FAMILY R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/10/2024
Revenus nets	692 908,74
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	692 908,74
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	692 908,74
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	692 908,74
Total	692 908,74
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/10/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-662 915,48
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-662 915,48
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-662 915,48

Part RICHELIEU FAMILY F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/10/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-101 673,93
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-101 673,93
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-101 673,93
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-101 673,93
Total	-101 673,93
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part RICHELIEU FAMILY I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/10/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-43 852,86
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-43 852,86
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-43 852,86
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-43 852,86
Total	-43 852,86
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part RICHELIEU FAMILY R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/10/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-517 388,69
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-517 388,69
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-517 388,69
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-517 388,69
Total	-517 388,69
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			107 032 519,23	90,08
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			107 032 519,23	90,08
Banques commerciales			6 087 773,00	5,12
BANCO BPM SPA	EUR	184 000	1 140 064,00	0,96
BANCO DE SABADELL SA	EUR	830 000	1 484 455,00	1,24
BANKINTER SA	EUR	128 000	958 720,00	0,81
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	157 000	1 328 534,00	1,12
BPER BANCA SPA	EUR	210 000	1 176 000,00	0,99
Biens de consommation durables			3 163 600,00	2,66
DE'LONGHI SPA	EUR	110 000	3 163 600,00	2,66
Biotechnologie			1 168 400,00	0,98
IMCD BV	EUR	8 000	1 168 400,00	0,98
Construction et ingénierie			6 550 127,06	5,51
ACCIONA SA	EUR	7 000	822 500,00	0,69
HOCHTIEF AG	EUR	16 000	1 798 400,00	1,51
MJ GLEESON PLC	GBP	225 000	1 606 667,06	1,35
SACYR SA	EUR	760 000	2 322 560,00	1,96
Crédit à la consommation			1 461 091,88	1,23
MONTANA AEROSPACE AG	CHF	90 000	1 461 091,88	1,23
Distribution spécialisée			509 400,00	0,43
MONCLER SPA	EUR	10 000	509 400,00	0,43
Divertissement			2 821 450,00	2,37
KINEPOLIS	EUR	73 000	2 821 450,00	2,37
Equipement et services pour l'énergie			6 945 385,40	5,85
GREENERGY RENOVABLES	EUR	49 000	1 597 400,00	1,34
SBM OFFSHORE NV	EUR	80 000	1 341 600,00	1,13
SUBSEA 7 SA	NOK	120 000	1 686 485,40	1,42
TECNICAS REUNIDAS SA	EUR	209 000	2 319 900,00	1,96
Equipements et fournitures médicaux			3 581 865,32	3,01
ECKERT & ZIEGLER SE	EUR	20 000	784 400,00	0,66
GUERBET	EUR	26 912	854 456,00	0,72
STRAUMANN HOLDING AG-REG	CHF	16 000	1 943 009,32	1,63
Equipements et produits de loisirs			5 540 850,40	4,66
MIPS AB	SEK	10 000	448 930,40	0,38
TECHNOGYM SPA	EUR	312 000	3 091 920,00	2,60
TRIGANO SA	EUR	16 000	2 000 000,00	1,68
FPI de détail			1 272 960,00	1,07
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	17 000	1 272 960,00	1,07
Gaz			786 800,00	0,66
RUBIS	EUR	35 000	786 800,00	0,66

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Gestion immobilière et développement			5 251 960,00	4,42
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	10 500	911 610,00	0,77
SHURGARD SELF STORAGE LTD	EUR	70 000	2 737 000,00	2,30
TAG IMMOBILIEN AG	EUR	105 000	1 603 350,00	1,35
Hôtels, restaurants et loisirs			3 565 000,00	3,00
DO & CO AG	EUR	25 000	3 565 000,00	3,00
Infrastructure de transports			1 791 076,70	1,51
ITALIAN SEA GROUP SPA/THE	EUR	222 494	1 791 076,70	1,51
Logiciels			10 562 533,20	8,91
BRUNELLO CUCINELLI SPA	EUR	24 000	2 179 200,00	1,83
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	19 408	2 589 027,20	2,18
ID LOGISTICS GROUP	EUR	7 448	3 049 956,00	2,59
OCI NV REG	EUR	38 000	424 270,00	0,36
ZALANDO SE	EUR	84 000	2 320 080,00	1,95
Machines			996 000,00	0,84
DANIELI & CO	EUR	40 000	996 000,00	0,84
Marches de capitaux			980 000,00	0,82
FINANCIERE DE TUBIZE	EUR	7 000	980 000,00	0,82
Matériaux de construction			1 439 200,00	1,21
BUZZI SPA	EUR	40 000	1 439 200,00	1,21
Media			3 742 260,00	3,15
JCDECAUX SE	EUR	97 000	1 681 010,00	1,41
LAGARDERE SA	EUR	97 000	2 061 250,00	1,74
Métaux et minerais			2 766 500,00	2,33
ACERINOX SA	EUR	100 000	840 500,00	0,71
TUBACEX SA	EUR	600 000	1 926 000,00	1,62
Ordinateurs et périphériques			773 500,00	0,65
KONTRON AG	EUR	50 000	773 500,00	0,65
Producteur et commerce d'énergie indépendants			873 072,00	0,73
ERG SPA	EUR	42 300	873 072,00	0,73
Produits alimentaires			3 532 045,41	2,97
AAK AB	SEK	60 000	1 575 345,41	1,33
CORBION NV	EUR	85 000	1 956 700,00	1,64
Produits de soins personnels			3 800 200,00	3,20
INTERCOS SPA	EUR	110 000	1 621 400,00	1,36
INTERPARFUMS SA	EUR	52 000	2 178 800,00	1,84
Produits pharmaceutiques			5 384 952,31	4,53
ALK-ABELLO A/S	DKK	70 000	1 505 426,80	1,27
ALMIRALL SA	EUR	431 298	3 879 525,51	3,26
Produits pour l'industrie du bâtiment			3 574 800,00	3,01
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	22 000	1 774 300,00	1,49

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WIENERBERGER AG	EUR	65 000	1 800 500,00	1,52
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			1 946 928,00	1,64
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	1 000	512 200,00	0,43
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	8 700	852 078,00	0,72
PVA TEPLA	EUR	19 000	220 400,00	0,19
S.O.I.T.E.C.	EUR	5 000	362 250,00	0,30
Services aux collectivités			1 470 000,00	1,24
A2A SPA	EUR	700 000	1 470 000,00	1,24
Services aux professionnels			1 524 000,00	1,28
ASSYSTEM	EUR	40 000	1 524 000,00	1,28
Services financiers diversifiés			3 452 500,00	2,91
CTP NV	EUR	50 000	766 000,00	0,64
FLATEXDEGIRO AG	EUR	199 000	2 686 500,00	2,27
Sociétés commerciales et de distribution			1 510 800,00	1,27
REXEL SA	EUR	60 000	1 510 800,00	1,27
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			3 191 100,00	2,69
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	EUR	260 000	1 446 900,00	1,22
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	170 000	1 744 200,00	1,47
Soins et autres services médicaux			3 343 188,55	2,81
AMPLIFON SPA	EUR	50 000	1 285 000,00	1,08
VIMIAN GROUP AB	SEK	542 153	2 058 188,55	1,73
Textiles, habillement et produits de luxe			1 671 200,00	1,41
PUMA SE	EUR	40 000	1 671 200,00	1,41
Total			107 032 519,23	90,08

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	107 032 519,23
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	13 448 016,24
Autres passifs (-)	-1 666 248,35
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	118 814 287,12

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part RICHELIEU FAMILY F	EUR	101 913,282	177,96
Part RICHELIEU FAMILY I	EUR	51,599	151 132,47
Part RICHELIEU FAMILY R	EUR	543 796,824	170,79

RICHELIEU FAMILY

COMPTES ANNUELS

31/10/2023

BILAN ACTIF AU 31/10/2023 EN EUR

	31/10/2023	31/10/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	58 311 381,39	74 695 919,63
Actions et valeurs assimilées	58 311 381,39	74 695 919,63
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	58 311 381,39	74 695 919,63
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	979 429,13	155 324,35
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	979 429,13	155 324,35
COMPTES FINANCIERS	3 068 298,71	7 129 800,58
Liquidités	3 068 298,71	7 129 800,58
TOTAL DE L'ACTIF	62 359 109,23	81 981 044,56

BILAN PASSIF AU 31/10/2023 EN EUR

	31/10/2023	31/10/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	60 185 781,21	96 689 538,25
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	314 115,06	-15 722 440,80
Résultat de l'exercice (a,b)	625 755,25	508 032,91
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	61 125 651,52	81 475 130,36
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	1 233 457,71	505 914,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 233 457,71	505 914,20
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	62 359 109,23	81 981 044,56

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/10/2023 EN EUR

	31/10/2023	31/10/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/10/2023 EN EUR

	31/10/2023	31/10/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	111 549,47	538,12
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 756 715,70	1 903 818,65
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 868 265,17	1 904 356,77
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	21 464,64
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	21 464,64
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 868 265,17	1 882 892,13
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 173 056,20	1 303 172,02
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	695 208,97	579 720,11
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-69 453,72	-71 687,20
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	625 755,25	508 032,91

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée exceptionnelle de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative bourse du jour.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc...) et les commissions de mouvement qui peuvent être prélevées sur chaque transaction.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux maximum (TTC)
Frais de gestion financière de la société de gestion et frais administratifs externes à cette dernière	Actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPC gérés par Richelieu Gestion (hors OPC de taux dans le cadre de la gestion de la trésorerie) ou par une entité de son groupe d'appartenance	Part R : 1.80% Part I : 0.90% Part F : 1.20%
Frais indirects (commissions de souscription/rachat et frais de gestion liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	Non significatif
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,35 % OST et OPCVM : 0 €
Commissions de mouvement perçues par le dépositaire		Néant
Commission de performance	Actif net	Parts R, I et F : 15% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des quatre blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion du FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel du FCP.

Fonctionnement de la commission de surperformance

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de la valeur liquidative de la part à l'évolution de la valeur liquidative d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la part (l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap NR, dividendes nets réinvestis) et retraité des montants de souscriptions et de rachats de la part (« l'Actif de Référence »).

Cette comparaison s'effectue sur une période de cristallisation d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois d'octobre (la « Date d'Observation »). Cette période de cristallisation correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion. Cependant, toute sousperformance d'une part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible.

La première période de cristallisation de chaque part s'étend entre le 1er novembre 2020 (ou la date de création de la part si cette date est postérieure) et la prochaine Date d'Observation et ne peut être inférieure à 12 mois consécutifs.

A chaque date de valorisation du FCP, la valeur liquidative de la part (avant provision de la commission de surperformance sur le nombre de parts encore en circulation) est comparée à l'Actif de Référence. Si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence, (avant prélèvement de la commission de surperformance) depuis le début de la période de référence, on constate une surperformance et la provision de commission de surperformance est ajustée à 15% du montant de la surperformance par dotation de provision.

En cas de sous performance, la provision de frais de gestion variables est ajustée par le biais de reprises de provision dans la limite des dotations constituées.

A chaque Date d'Observation :

- si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance), la provision de frais de gestion variables est acquise et prélevée ; une nouvelle période de référence démarre ;

- si la valeur liquidative de la part est inférieure à l'Actif de Référence, aucune provision de frais de gestion variables n'est acquise ni prélevée et la sous-performance constatée devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne à nouveau exigible.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts RICHELIEU FAMILY SMALL CAP F	Capitalisation	Capitalisation
Parts RICHELIEU FAMILY SMALL CAP I	Capitalisation	Capitalisation
Parts RICHELIEU FAMILY SMALL CAP R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/10/2023 EN EUR

	31/10/2023	31/10/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	81 475 130,36	137 184 236,25
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	8 948 078,43	10 378 972,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-29 765 920,20	-34 228 631,38
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 070 974,61	8 456 786,07
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 567 217,15	-24 697 019,64
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-1 056 358,72	-1 028 537,20
Différences de change	-163 819,99	-272,92
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-510 424,79	-15 170 123,13
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 939 849,63	-1 429 424,84
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 429 424,84	-13 740 698,29
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	695 208,97	579 720,11
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	61 125 651,52	81 475 130,36

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 068 298,71	5,02
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 068 298,71	5,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 CHF		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 247 639,61	2,04	1 135 194,14	1,86	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/10/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	932 741,41
	Souscriptions à recevoir	16 884,00
	Coupons et dividendes en espèces	29 803,72
TOTAL DES CRÉANCES		979 429,13
DETTES		
	Achats à règlement différé	1 066 861,58
	Rachats à payer	83 188,03
	Frais de gestion fixe	83 408,10
TOTAL DES DETTES		1 233 457,71
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-254 028,58

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part RICHELIEU FAMILY F		
Parts souscrites durant l'exercice	10 779,546	1 943 902,79
Parts rachetées durant l'exercice	-54 401,108	-9 685 671,51
Solde net des souscriptions/rachats	-43 621,562	-7 741 768,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	108 488,890	
Part RICHELIEU FAMILY I		
Parts souscrites durant l'exercice	12,630	1 925 193,04
Parts rachetées durant l'exercice	-17,400	-2 563 507,61
Solde net des souscriptions/rachats	-4,770	-638 314,57
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	64,665	
Part RICHELIEU FAMILY R		
Parts souscrites durant l'exercice	29 216,722	5 078 982,60
Parts rachetées durant l'exercice	-103 473,181	-17 516 741,08
Solde net des souscriptions/rachats	-74 256,459	-12 437 758,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	221 535,963	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part RICHELIEU FAMILY F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part RICHELIEU FAMILY I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part RICHELIEU FAMILY R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/10/2023
Parts RICHELIEU FAMILY F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	281 830,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts RICHELIEU FAMILY I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	88 343,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts RICHELIEU FAMILY R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	802 882,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/10/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/10/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/10/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/10/2023	31/10/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	625 755,25	508 032,91
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	625 755,25	508 032,91

	31/10/2023	31/10/2022
Parts RICHELIEU FAMILY F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	237 185,71	228 615,59
Total	237 185,71	228 615,59

	31/10/2023	31/10/2022
Parts RICHELIEU FAMILY I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	148 792,30	115 962,81
Total	148 792,30	115 962,81

	31/10/2023	31/10/2022
Parts RICHELIEU FAMILY R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	239 777,24	163 454,51
Total	239 777,24	163 454,51

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/10/2023	31/10/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	314 115,06	-15 722 440,80
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	314 115,06	-15 722 440,80

	31/10/2023	31/10/2022
Parts RICHELIEU FAMILY F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	90 227,36	-4 797 353,58
Total	90 227,36	-4 797 353,58

	31/10/2023	31/10/2022
Parts RICHELIEU FAMILY I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	45 475,15	-1 846 830,84
Total	45 475,15	-1 846 830,84

	31/10/2023	31/10/2022
Parts RICHELIEU FAMILY R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	178 412,55	-9 078 256,38
Total	178 412,55	-9 078 256,38

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/10/2022	31/10/2023
Actif net Global en EUR	43 620 956,38	58 464 018,01	137 184 236,25	81 475 130,36	61 125 651,52
Parts RICHELIEU FAMILY F en EUR					
Actif net	15 676 873,76	26 093 228,40	41 514 511,77	24 884 582,30	17 583 957,03
Nombre de titres	100 797,100	136 511,451	191 142,819	152 110,452	108 488,890
Valeur liquidative unitaire	155,52	191,14	217,19	163,59	162,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,39	15,83	22,79	-31,53	0,83
Capitalisation unitaire sur résultat	1,16	-0,83	-0,08	1,50	2,18
Parts RICHELIEU FAMILY I en EUR					
Actif net	8 539 516,11	10 831 391,24	17 232 077,18	9 588 811,35	8 873 983,61
Nombre de titres	65,600	67,500	94,235	69,435	64,665
Valeur liquidative unitaire	130 175,55	160 465,05	182 862,81	138 097,66	137 230,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2 822,76	13 277,83	19 148,22	-26 597,98	703,24
Capitalisation unitaire sur résultat	1 320,99	-301,39	447,52	1 670,09	2 300,97
Parts RICHELIEU FAMILY R en EUR					
Actif net	16 278 543,70	18 184 706,56	78 437 647,30	47 001 736,71	34 667 710,88
Nombre de titres	105 926,100	96 861,607	369 923,313	295 792,422	221 535,963
Valeur liquidative unitaire	153,67	187,73	212,03	158,90	156,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,39	15,58	22,34	-30,69	0,80
Capitalisation unitaire sur résultat	0,32	-1,74	-1,34	0,55	1,08
Parts RICHELIEU FAMILY SMALL CAP RIF en EUR					
Actif net	3 126 022,81	3 354 691,81	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	30,000	26,000	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	104 200,76	129 026,60	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2 239,82	10 660,52	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	1 473,24	232,68	0,00	0,00	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AIXTRON SE	EUR	27 000	714 420,00	1,16
BEIERSDORF AG	EUR	10 500	1 302 525,00	2,13
ENCAVIS AG	EUR	52 000	639 860,00	1,05
FLATEXDEGIRO AG	EUR	100 000	955 200,00	1,57
HOCHTIEF	EUR	7 000	683 200,00	1,12
KION GROUP AG	EUR	26 000	749 840,00	1,23
KONTRON AG	EUR	50 000	950 000,00	1,55
PVA TEPLA	EUR	42 000	601 020,00	0,98
STEMMER IMAGING AG	EUR	9 070	235 820,00	0,38
THYSSENKRUPP AG	EUR	120 000	786 960,00	1,29
TOTAL ALLEMAGNE			7 618 845,00	12,46
AUTRICHE				
DO CO RESTAURANTS	EUR	23 800	2 627 520,00	4,30
SCHOELLER-BLECKMANN	EUR	21 000	1 001 700,00	1,64
TOTAL AUTRICHE			3 629 220,00	5,94
BELGIQUE				
BARCO NV	EUR	52 571	761 753,79	1,25
D'IETEREN GROUP	EUR	10 500	1 471 050,00	2,41
FINANCIERE DE TUBIZE	EUR	8 000	518 400,00	0,84
KINEPOLIS GROUP SA	EUR	28 000	1 302 000,00	2,13
MELEXIS	EUR	19 000	1 317 650,00	2,15
TOTAL BELGIQUE			5 370 853,79	8,78
ESPAGNE				
ACERINOX	EUR	120 000	1 103 760,00	1,80
ALMIRALL SA	EUR	150 000	1 288 500,00	2,11
BANCO DE SABADELL S.A.	EUR	700 000	819 700,00	1,34
BANKINTER SA	EUR	260 000	1 550 120,00	2,54
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	100 000	1 058 500,00	1,73
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	47 000	665 050,00	1,09
TECNICAS REUNIDAS	EUR	110 000	914 650,00	1,50
TOTAL ESPAGNE			7 400 280,00	12,11
FRANCE				
BENETEAU	EUR	80 000	910 400,00	1,49
ELIS	EUR	80 000	1 237 600,00	2,02
ESKER SA	EUR	6 000	718 200,00	1,18
FRANCOIS FRERES	EUR	20 000	834 000,00	1,37
ID LOGISTICS GROUP	EUR	6 000	1 536 000,00	2,51
INTERPARFUMS	EUR	13 200	588 060,00	0,96
IPSOS	EUR	20 000	917 200,00	1,50
LISI EX GFI INDUSTRIES SA	EUR	22 621	494 268,85	0,81
MANITOU BF	EUR	51 000	1 016 940,00	1,67
MERSEN	EUR	35 000	1 095 500,00	1,79
PLASTIC OMNIUM	EUR	100 000	1 060 000,00	1,73
SOPRA STERIA	EUR	7 500	1 269 750,00	2,07

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SPIE SA	EUR	48 000	1 192 320,00	1,95
TRIGANO SA	EUR	5 000	619 000,00	1,01
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	15 000	699 900,00	1,15
TOTAL FRANCE			14 189 138,85	23,21
IRLANDE				
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	131 000	1 106 950,00	1,81
TOTAL IRLANDE			1 106 950,00	1,81
ITALIE				
BANCA MEDIOLANUM SPA	EUR	55 000	423 830,00	0,69
BANCA POPOLARE EMILIA ROMAGNA	EUR	330 000	1 012 770,00	1,66
BANCO BPM SPA	EUR	170 000	819 910,00	1,34
FERRARI NV	EUR	2 800	799 400,00	1,31
INTERCOS SPA	EUR	50 000	674 000,00	1,10
TECHNOGYM	EUR	80 000	568 400,00	0,93
TOD'S GROUP SPA	EUR	20 000	632 000,00	1,04
TOTAL ITALIE			4 930 310,00	8,07
LUXEMBOURG				
SHURGARD SELF STORAGE LTD	EUR	36 000	1 271 160,00	2,08
TOTAL LUXEMBOURG			1 271 160,00	2,08
PAYS-BAS				
ASR NEDERLAND NV	EUR	25 000	880 000,00	1,44
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	8 000	778 400,00	1,27
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	EUR	82 000	2 332 080,00	3,82
FERROVIAL SE RTS 09-11-23	EUR	82 000	0,00	0,00
HEINEKEN	EUR	13 000	1 101 620,00	1,80
OCI NV REG	EUR	35 000	770 350,00	1,26
SBM OFFSHORE	EUR	72 800	855 400,00	1,40
STELLANTIS NV	EUR	20 000	352 000,00	0,58
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	27 000	623 700,00	1,02
TOTAL PAYS-BAS			7 693 550,00	12,59
PORTUGAL				
BCP BCO	EUR	1 400 000	405 440,00	0,66
CORTICEIRA AMORIM	EUR	105 000	962 850,00	1,58
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	95 000	1 349 950,00	2,21
TOTAL PORTUGAL			2 718 240,00	4,45
SUEDE				
MIPS AB	SEK	12 000	278 927,98	0,46
SAAB AB	SEK	20 000	968 711,63	1,58
TOTAL SUEDE			1 247 639,61	2,04
SUISSE				
MONTANA AEROSPACE AG	CHF	100 000	1 135 194,14	1,86
TOTAL SUISSE			1 135 194,14	1,86
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			58 311 381,39	95,40
TOTAL Actions et valeurs assimilées			58 311 381,39	95,40
Créances			979 429,13	1,60
Dettes			-1 233 457,71	-2,02
Comptes financiers			3 068 298,71	5,02

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actif net			61 125 651,52	100,00

Parts RICHELIEU FAMILY R	EUR	221 535,963	156,48
Parts RICHELIEU FAMILY I	EUR	64,665	137 230,08
Parts RICHELIEU FAMILY F	EUR	108 488,890	162,08

7. ANNEXE(S)



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Richelieu Family A
Code ISIN : FR001400NRP4
Nom de l'initiateur : Richelieu Gestion
Site Web : <https://richelieugestion.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16/09/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

Durée : Le produit a été créé le 27 février 2014 pour une durée de 99 ans.

Objectif : L'objectif du produit est de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée, à travers une gestion discrétionnaire et active d'un portefeuille d'actions de sociétés à l'actionnariat familial au sein d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) européennes. Les actions sont sélectionnées en fonction notamment d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La classification du produit est "actions de pays de l'Union européenne".

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif de l'ensemble des sociétés cotées en zone euro dont la capitalisation boursière se situe entre les percentiles 85 et 99 des sociétés ayant les plus faibles capitalisations. Les données concernant l'indice Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR sont notamment disponibles sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

La stratégie de ce produit repose sur une gestion active et opportuniste visant à sélectionner des actions d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) de tous types de secteurs, majoritairement l'actionnariat familial, ayant leur siège social dans tout pays européen sur la base d'une étude approfondie de ces sociétés, de leurs critères extra-financiers ESG, à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité... ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social... ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption.... Cette étude se fonde également sur leur stratégie, leur valorisation, leurs modèles économiques, leur environnement concurrentiel, leur structure financière (solidité bilancielle) et leurs perspectives de rentabilité. L'analyse financière permet également d'apprécier la capacité de résistance et la capacité d'innovation des sociétés. L'analyse extra-financière ESG est menée selon une approche Best in Universe et porte sur 90% minimum de l'actif net, hors liquidités tout en excluant au minimum 20% des émetteurs les moins bien notés de l'univers d'investissement initial.

Le produit sera exposé à hauteur de 65% minimum de sa poche actions en sociétés européennes dont la capitalisation boursière est inférieure à 5 Milliards d'euros. Le produit pourra investir jusqu'à 15% de son actif net dans des actions de sociétés cotées sur le marché Euronext Growth et jusqu'à 10% de son actif net sur des capitalisations inférieures à 100 millions d'euros. Le produit privilégiant les sociétés familiales, il investira au minimum 65% de sa poche actions en titres de sociétés dont les fondateurs, leurs descendants ou le management (Président et Directeur général – Chairman et CEO) détiennent plus de 10% du capital et disposent au minimum d'un siège au sein des organes de gouvernance (conseils d'administration, directoires, etc...). L'exposition au risque de change pourra atteindre 20% de l'actif net dont 10% maximum pour des devises autres que celles de l'Union européenne.

Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

Investisseurs de détail visés : Réservées à certains distributeurs et plus particulièrement aux assureurs

Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieugestion.com ou sur le site internet www.richelieugestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieugestion.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée de 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	2 726 EUR	2 742 EUR
	Rendement annuel moyen	-72,74 %	-22,80 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 125 EUR	8 478 EUR
	Rendement annuel moyen	-28,75 %	-3,25 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 697 EUR	13 606 EUR
	Rendement annuel moyen	6,97 %	6,35 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	16 745 EUR	19 324 EUR
	Rendement annuel moyen	67,45 %	14,08 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/08/21 - 30/06/24].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/01/19 - 31/01/24].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/04/16 - 30/04/21].

Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	254 EUR	816 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,54 %	2,70 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,05 % avant déduction des coûts et de 6,35 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,10 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	110 EUR
Coûts de transaction	1,44 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	144 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieugestion.com, site web : <https://richelieugestion.com/>.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieugestion.com/finance-durable/>

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : <https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-family-a-fr001400nrp4/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France et au Luxembourg. Ce produit, non enregistré auprès de la FINMA, peut être commercialisé en Suisse uniquement auprès d'investisseurs professionnels.

A l'attention des investisseurs suisses : le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le prospectus et la feuille d'information de base (ou document jugé équivalent), l'annexe précontractuelle SFDR, le règlement ainsi que les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du représentant.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : RICHELIEU FAMILY
 Identifiant de l'OPCVM : 969500M0PLCGKM9AD981

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de ___% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, RICHELIEU FAMILY a intégré des critères liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus de gestion, sans se limiter à des caractéristiques environnementales et sociales précises.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

La mise en place de la notation ESG et des indicateurs de durabilité a été implémentée dans la stratégie d'investissement du fonds en novembre 2021. Une baisse de la note ESG finale du fonds de -3.72%. La note ESG du fonds en fin octobre 2023 était de 56.5 contre 54.4 fin octobre 2024.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

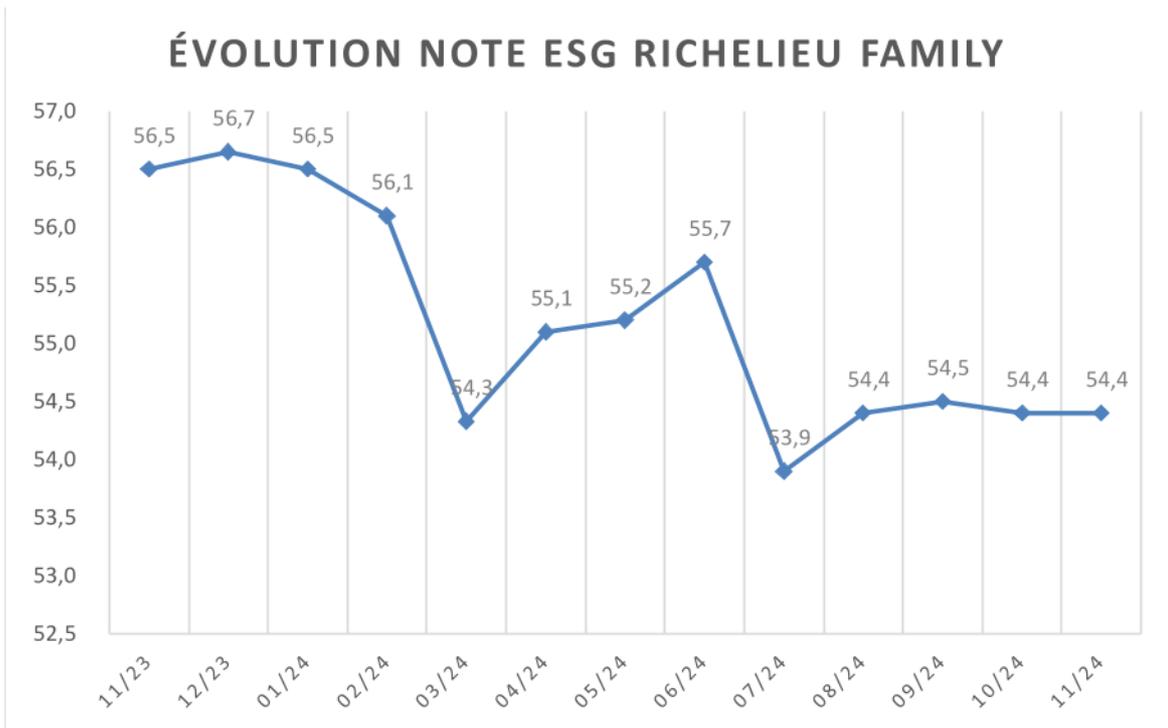


Figure 1 : Évolution de la note ESG du fonds RICHELIEU FAMILY au cours de la période de référence

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

La note du fonds avait évolué de façon positive lors de la précédente période (+2.49%).

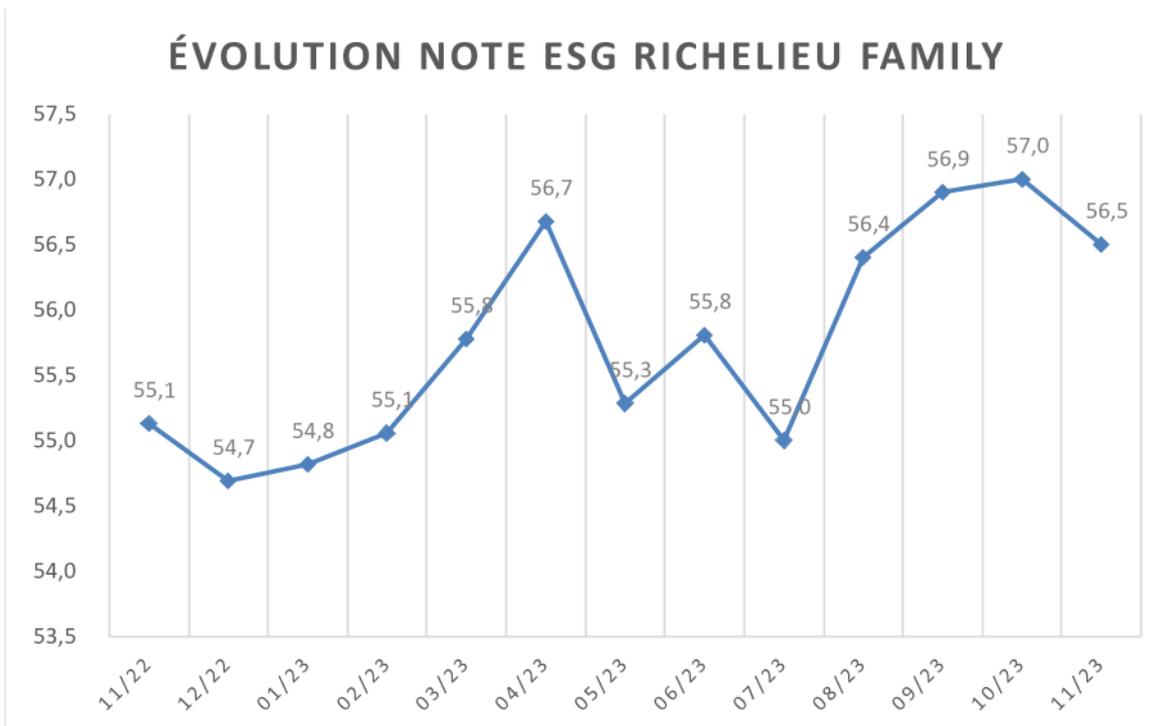


Figure 2 : Évolution de la note ESG du fonds RICHELIEU FAMILY au cours de la précédente période de référence

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment l'investissement durable effectués y-ont-ils contribué ?**

Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Le fonds RICHELIEU FAMILY n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur la période de référence. Cette question est Non Applicable.

— — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur la période précédente. Cette question est Non Applicable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AMPLIFON SpA	Santé	5,77%	Italie
ASM INTERNATIONAL NV	Technologies de l'information	4,58%	Pays-Bas
STRAUMANN HOLDING AG	Santé	4,04%	Suisse
ITALIAN SEA GROUP SPA/THE	Consommation discrétionnaire	3,64%	Italie
SOITEC	Technologies de l'information	3,53%	France
BRUNELLO CUCINELLI SPA	Consommation discrétionnaire	3,41%	Italie
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	Technologies de l'information	3,37%	Pays-Bas
JC DECAUX	Services de communication	3,13%	France
TECHNOGYM SPA	Consommation discrétionnaire	2,95%	Italie
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Immobilier	2,83%	Espagne
DANIELI & C OFFICINE MECCANICH	Industrie	2,72%	Italie
AIXTRON	Technologies de l'information	2,69%	Allemagne
SUBSEA 7	Energie	2,51%	Norvege
DE LONGHI Spa	Consommation discrétionnaire	2,45%	Italie
ALMIRALL SA	Santé	2,37%	Espagne

La liste comprend les investissements **constituant la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
De 31/10/2023 au 31/10/2024

A noter que ces investissements ne sont pas représentatifs des positions détenues dans le fonds au cours de la période de référence.

Pour produire cette liste des 15 principaux investissements du fonds RICHELIEU FAMILY, sur la période de référence de fin octobre 2023 à fin octobre 2024, la démarche est la suivante :

1. Récupérer les encours sous gestion quotidien du fonds et la liste des montants d'ordre d'achat pour chaque société ;
2. Sommer le montant net d'achats réalisés sur une même société ;
3. Diviser ce montant net d'achats par l'encours sous gestion du fonds à la date du trade ;
4. Obtenir le pourcentage d'actif net associé à la société ;
5. Classer par ordre décroissant les investissements les plus importants de la période de référence



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

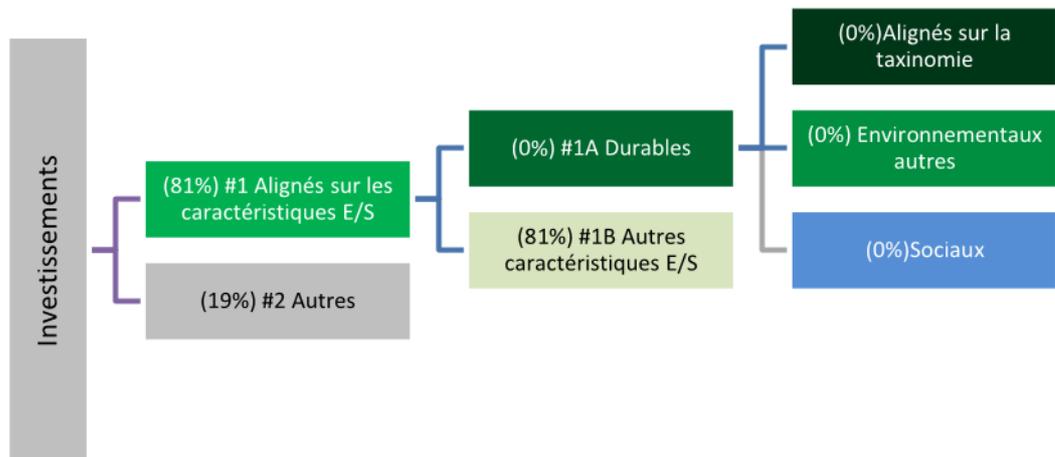
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'équipe de gestion a porté une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés, afin de maintenir le taux minimum de couverture de 90% que le fonds RICHELIEU FAMILY s'était fixé (hors liquidité). La part des actifs alignés avec les caractéristiques E/S promues par le produit financier a donc été durablement d'au moins 81% de l'actif net.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. Cette catégorie comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le fonds RICHELIEU FAMILY ne se limite à aucun secteur d'activité en particulier. En revanche, au vu des investissements les plus importants réalisés sur la période de référence, les secteurs économiques les plus représentés sont notamment hors fonds :

- L'industrie
- Santé
- Technologies de l'information
- Consommations discrétionnaire ...

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



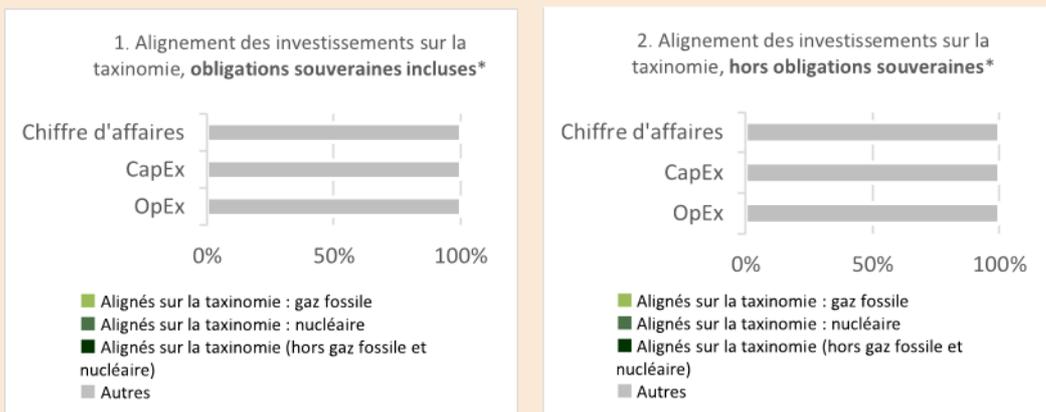
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne cause préjudice important à aucun objectif de taxinomie de l'UE - voir note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au même titre que pour le taux minimum de couverture de 90% que le fonds RICHELIEU FAMILY s'était fixé (hors liquidité), l'équipe de gestion porte toujours une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés, afin de respecter le ratio financier lié à la détention maximale de 10% de liquidité. La part des investissements dans la catégorie « autres » n'a donc pas excédé 19% de l'actif net sur la période de référence.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Tout au long de la période de référence, l'équipe de gestion renforce ses échanges formels et informels avec les membres de la direction et du management des sociétés dans lesquelles le fonds est investi. Dans le cadre de ces discussions, des sujets liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont toujours abordés au même titre que la performance, la rentabilité et la viabilité économique de la société.

De plus, comme précisé dans l'annexe au prospectus, le fonds se laisse la possibilité d'analyser qualitativement des entreprises, afin de pallier le manque de données communiquées par les petites et moyennes entreprises. Dans ce cas, l'équipe de gestion peut être amenée à engager des discussions spécifiques avec les Investor Relations des sociétés concernées. Sur cette période de référence, l'équipe de gestion du fonds n'a pas eu recours à ce canal de communication pour récupérer des informations ou engager.

Pour finir, la politique d'engagement actionnariale définie au niveau de la société de gestion permet à l'équipe de gestion, par l'intermédiaire d'un prestataire tiers, de voter lors des assemblées générales des sociétés.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY n'a pas d'indice de référence aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut. L'indice de référence utilisé par le fonds est le Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap NR. Cette question est Non Applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Cette question est Non Applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Cette question est Non Applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Cette question est Non Applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Cette question est Non Applicable.